Un futur raturé par une direction qui déclame toujours son espéranto patronal



En attendant de subir un budget qui promet d'être delphinesque en 2027, on se rapproche toujours plus de la rupture avec une direction "des régions" enfermée dans ses éléments de langage et ses positions dogmatiques. Choix technologiques antisociaux et illisibles, collectifs abonnés à la souffrance au travail, sous-activité en hausse et courbe de l'emploi en berne, rien ne semble atteindre la tête de réseau comme ses proxys (voir notre liminaire). L'incapacité de nos chef·fes à nous proposer un futur ne les empêchent nullement de réécrire en permanence le leur, avec une énième réorganisation dans les hautes sphères de France 3. À moyens constants précise-t-on ! Ah, un peu d'humour … tout n'est donc pas perdu.

La phrase du mois du CSE : une fois n'est pas coutume, ***Sud*** est d'accord avec Christophe Poullain, directeur du réseau France 3 *: « Les JTs communs, on en fait beaucoup, on en fait trop, ce n'est pas un projet éditorial. »* Autre proposition de Philippe Corbé cette fois, directeur de l'information : raccourcir les JTs plutôt que de faire des JTs communs. ***Sud*** valide cette proposition à la condition que ce soit la partie nationale qui soit écourtée…

Emploi au premier semestre, la courbe continue de décroître

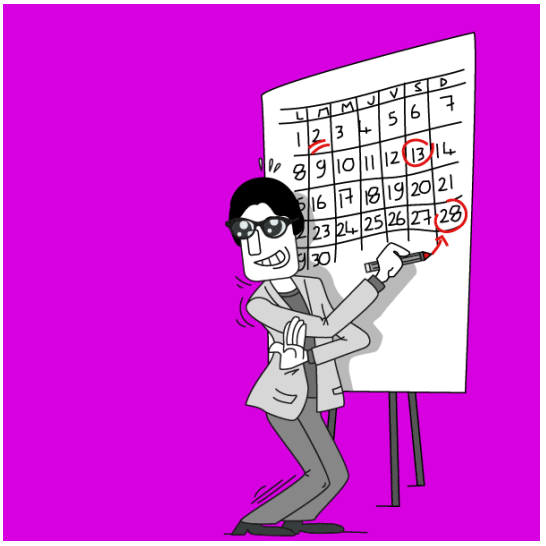
Le CSE dispose d'une commission qui étudie l'emploi et la formation tous les trimestres.

A ***la fabrique***, elle fait remarquer qu'il est toujours difficile d'émettre un avis sur l'emploi puisque ses effectifs sont scindés entre le réseau et le siège. Au premier semestre, la baisse du volume de travail équivaut à 10% des ETP (équivalent temps plein. 1 ETP = 100 % du volume de travail d'un temps plein). Cette baisse touche majoritairement les non permanent·es. Les membres de la commission affirment que c'est la fabrication qui est touchée : France Télévisions se recentre sur une activité de diffuseur et d'éditeur de programmes, mais les services de fabrication se meurent. D'où le mouvement de grève que Sud a initié au mois de novembre et qui se poursuit.

Dans le réseau, l'emploi et l'activité baissent aussi. D'ici la fin de l'année, la direction veut supprimer 50 ETP et dit que ces suppressions se reporteront principalement sur l'emploi non permanent. La commission dénonce les choix des directions régionales : leur but n'est plus de proposer la meilleure offre éditoriale, mais de faire des économies. Conséquence : la charge de travail augmente, la polyvalence s'accélère, tandis que des postes de PTA disparaissent. La santé des salarié·es en pâtit, la qualité et la quantité des journaux, des émissions, du numérique également.

Le compte-rendu détaillé de la commission Emploi Formation est à lire ICI.

Pool "équipes légères" : l'activité est maintenue mais l'avenir incertain



Le transfert en 2024 des équipes légères de ***la fabrique*** vers le réseau France 3, avec un ancrage à Rennes, avait suscité une forte inquiétude. Lors de ce CSE de novembre, un bilan de l'activité des 4 équipes de tournages qui comptent chacune 1 OPV, 1 OPS et 1 éclairagiste, a donc été soumis aux élu·es.

Le premier constat, plutôt positif, est que le tournage de documentaires, le cœur de métier du pool, demeure une part importante et stable de l'activité. En 2025, il y a eu 110 tournages de magazines et 43 tournages de documentaires. En 2026, 86 tournages de magazines (en baisse avec les restrictions budgétaires imposées aux antennes régionales) et 45 tournages de documentaires.
Une activité drone est également mise en place. Il y a aussi désormais des passerelles avec des détachements d'OPS et d'OPV sur des émissions réseau et théoriquement sur des tournages de ***la fabrique***.

Ce bilan appelle toutefois plusieurs remarques. Lors du transfert, il y avait bien l'engagement de maintenir les 12 emplois répartis sur Rennes, Lyon, Marseille et Strasbourg. Or, il n'y a aujourd'hui que 9 personnes en CDI, ce sont donc bien des contrats CDD qui permettent de maintenir un pool

de 4 équipes et ce n'était pas l'engagement initial. Par ailleurs, ***Sud*** déplore la désinvolture de ***la fabrique*** qui a visiblement peu de relations avec le responsable du pool en Bretagne alors même que ces collègues pourraient intégrer des missions de ***la fabrique***. D'ailleurs, au moment même où les travailleur.se.s de la Fiction, qui dépendent pour certain.es du réseau, se mobilisent courageusement contre la sous-activité et l'externalisation, on peut s'interroger sur la pérennité du plan de charge du pool équipes légères, puisqu'une baisse importante des productions de documentaires et d'émissions est actée pour 2027.

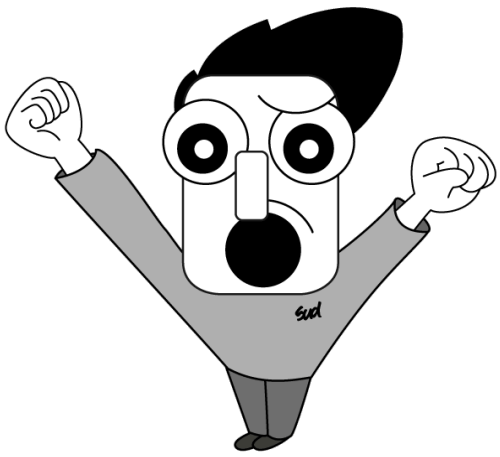
Santé au travail, des moyens d'action

La santé des salarié·es du réseau France 3 et les moyens de prévention qui lui sont alloués étaient au programme de ce CSE. Ce que l'on peut retenir est que les RPS (risques psychosociaux) sont la troisième cause d'accident du travail. Les accidents de trajets à vélo sont en forte augmentation. Les actions de prévention manquent dans les domaines du numérique, des conditions de sécurité en reportage, des problématiques de température dans les locaux.

Les membres de la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail) réclament toujours une évaluation genrée des risques professionnels car les femmes sont exposées à des risques spécifiques. Ils demandent aussi la prise en compte des risques spécifiques liés aux managers, aux représentant·es du personnel et aux CDD et intermittent·es. Les directions vont bénéficier de la formation "Premiers secours en santé mentale (PSSM)", la CSSCT la réclame aussi pour les représentant·es du personnel.

Les informations détaillées sur ce point sont à retrouver dans cet avis.

Les élu·es du CSE ont également rédigé une résolution sur la transmission des enquêtes conjointes (direction/représentant·es du personnel) réalisées après un accident de travail.



Besançon :

l'impasse sociale jusqu'à l'absurde

Rien n'y fait. Ni les enquêtes pour risque grave qui se succèdent en Franche-Comté, ni l'intervention de l'inspecteur du travail ne font fléchir une direction régionale BFC qui n'est pourtant pas à l'origine du lourd passif managérial qui régente depuis des années le quotidien des collègues du CAT franc-comtois. La restitution publique en septembre de la dernière expertise sur la souffrance des cadres techniques n'a rien changé : cela a même empiré puisque les 3 salarié·es à l'origine de ces alertes ont été ensuite en arrêt maladie. Deux d'entre eux sont toujours absents et un nouvel

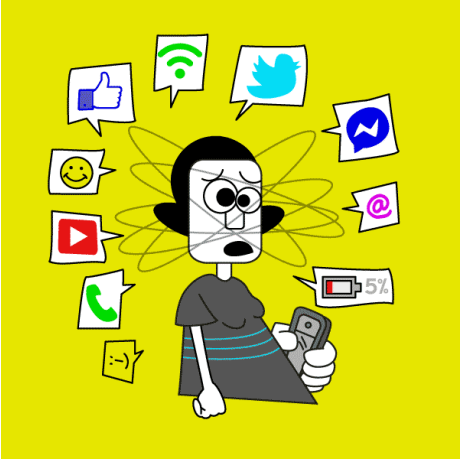
accident du travail a été déclaré. Début novembre, la Direction a enfin tenté de produire un plan d'action d'une trentaine de mesures. C'est raté. On y découvre une sorte de bréviaire RH en mode feelgood et déconnecté de la réalité. La présentation de ce plan a tellement déprimé les représentant·es de proximité qu'iels n'ont pas eu d'autres choix que de faire appel aux élu·es du CSE. Une situation "enkystée" comme il en existe à Antibes ou Amiens et que la direction des régions ne voulait surtout pas voir revenir à l'ordre du jour. La secrétaire de l'instance de proximité de Franche-Comté, pourtant experte de ce dossier, n'a pas même eu le droit d'intervenir au CSE. Une grave erreur qui a mis en colère l'ensemble des élu·es et des syndicats. Pendant plus de deux heures, la directrice et sa RHH ont dû s'expliquer, moins sur leur plan d'action que sur leur lecture de la situation de Besançon. Le CSE a dénoncé un désastre managérial qui n'avait que trop duré et que les mesures présentées, notamment des EDDP ou "espaces d'échanges et de propositions" ne pouvaient sûrement pas aboutir sans pilotage sérieux. Cet échange tendu aura permis toutefois de faire bouger les lignes. Nous verrons bien. Vos élu·es et représentant·es ***Sud*** estiment qu'en Franche-Comté la direction a épuisé son crédit. Si le mal être des collègues persiste, nous déclencherons notre propre plan d'action.

Robot en régie, non merci

Overdrive à Poitiers, la déconfiture

Le management par la prescription technique, voilà le choix de la direction. Entre l'homme/la femme et la machine, la direction a choisi. Mais Overdrive à Poitiers n'a rien apporté aux salarié·es, au contraire, ils ont perdu en qualité et en compétences, car le robot "assistant de fabrication" par ailleurs nativement conçu pour un système piloté par une seule personne, les contraint à produire une mise en image scolaire. L'analyse de la commission nouvelles technologies l'avait démontré et cela est confirmé par le retour d'expérience effectué par le cabinet SECAFI. Par-contre, la direction a réussi à supprimer le poste d'un·e technicien·ne vidéo. Et quand ***Sud*** lui pose la question de l'avenir de ces professionnel·es, la direction répond qu'elle "accompagne". Les premier·es concerné·es apprécieront la qualité de l'accompagnement…

Sud rappelle que si nous sommes pour l'évolution technique c'est à la condition qu'elle soit au service des salarié·es, de leurs conditions de travail, de leurs compétences, en termes qualitatifs d'un point de vue éditorial.



Les élu·es du CSE ont voté une résolution sur le robot.

Viz mosart ou la nouvelle sonate de l'embrouille

Exit donc le canadien Ross Overdrive. Trop cher ? Place au norvégien Viz mosart de la société VIZRT qui débarque à France Télévisions après un appel d'offres. Les élu·es du CSE avaient déjà fait des bonds en apprenant, presque par hasard, ce

changement de matériel destiné à la prochaine station inscrite sur la liste du robot tueur d'emplois, en l'occurrence Reims. Et quoi de mieux qu'un hôtel, mais oui, pour présenter en loucedé ce nouveau tour de bonneteau numérique. L'incohérence de leurs décisions ne pose visiblement aucun problème à nos chef·fes habitué·es, il est vrai, à nous livrer notamment des systèmes de montages qui buguent. "*Viz, c'est la même chose qu'Overdrive*" ne cesse de plaider M. Friederich, le directeur de l'exploitation et des moyens techniques. Ah bon ? Il suffit de visiter le site internet de la société norvégienne pour comprendre que cet outil qui automatise surtout les dividendes des actionnaires de la tech, est issu d'un écosystème nourri à l'IA et encore plus radical, censé là encore, être piloté par un seul technicien. Les élu·es ont donc demandé de stopper immédiatement l'installation de ce Viz mosart à Reims et ont voté une demande d'info consultation pour mesurer, une fois de plus, les conséquences sur les métiers, l'emploi et l'organisation du travail. Les élu·es du CSE ont voté une résolution sur le nouveau robot.

Nouveau bip d'Arles

Un bilan à 5 mois, légèrement anticipé, de la réouverture du bureau d'Arles. En visio, les directions régionales, rédactions en chef, RRH Occitanie et Paca, ainsi que de l'adjointe de la locale de Nîmes. Tous sont très satisfaits par la qualité des reportages, la force de proposition de l'équipe, et le retour de maillage du territoire camarguais. La mission semble remplie. On constate que les premières diffusions se font principalement pour le JT midi Marseille, puis pour Montpellier et la locale de Nîmes. Plusieurs sujets ont été repris par le Natio et les éditions de Télématin.

Si la qualité du travail de l'équipe d'Arles est une évidence pour tous, il faut prendre en compte les demandes de la locale de Nîmes qui se trouve face à un effectif réduit, 2 équipes de 2 et un 1 salarié seul. ***Sud*** a interpellé la direction sur les problèmes de la couverture éditoriale de la Camargue contre celle du Gard. Les sujets d'Arles étant généralement plus « fin de JT », cela impose au Gard d'être plus dans l'actu, mais l'équipe d'Arles se déplace dans le Gard si besoin sur l'actu, garantit la RCA de Nîmes.

Le bip d'Arles demande à bénéficier d'un week-end sur 3, en roulement avec la locale de Nîmes, à partir de janvier. Il faut que la direction garantisse le bien être des salarié·es de ces bureaux redéployés, pour continuer l'élan positif de ces 5 mois d'expérience. ***Sud*** y sera attentif**.**

Vos élu·es et représentante syndicale *Sud* au CSE

Chloé TEMPEREAU, Laurent DUCROZET et Marjorie DOLEZAL

LE PROCHAIN CSE AURA LIEU LES 8 & 9 décembre 2026